

**Stage de réussite en CM1 et CM2 des congés d'été
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

Document à retourner au rectorat – DEEP 2, avant le 22 juin 2020

Etablissement : ----- Code RNE : -----

Adresse : -----

Nom et Prénom de l'enseignant	Grade	Etablissement d'exercice	Session d'été : un stage = 5 jours à raison de 3 heures par jour <i>Cocher la (les) session(s) retenue(s)</i>		Noms des élèves	CM1 ou CM2 (préciser le niveau de chacun des élèves)
			ETE 2020			
			Du lundi 06 juillet au vendredi 10 juillet 2020 inclus	Du lundi 24 août au vendredi 28 août 2020 inclus		

Cachet et signature du chef d'établissement